



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GARD

Direction des Collectivités et du Développement Local

Bureau de l'Urbanisme et des Affaires Foncières

Nîmes, le 04 avril 2016

Commune de Nîmes

Aménagement hydraulique des cadereaux d'Alès, de Camplanier et de la Combe des Oiseaux

**ARRETE N° 30-2016-04-04-001
prescrivant l'ouverture d'une enquête parcellaire**

Le Préfet du GARD, Chevalier de la Légion d'honneur,

Vu les dispositions du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique et notamment ses articles L131-1 et suivants et R131-1 et suivants relatifs à l'enquête parcellaire,

Vu l'arrêté préfectoral n°2010-124-3 du 4 mai 2010 déclarant d'utilité publique l'aménagement hydraulique des cadereaux d'Alès, de Camplanier et de la Combe des Oiseaux;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2015100-006 du 10 avril 2015, prorogeant pour une durée de cinq ans l'arrêté préfectoral n° 2010-124-3 du 4 mai 2010 déclarant d'utilité publique ce projet;

Vu la liste départementale des Commissaires enquêteurs pour l'année 2016 ;

Vu la délibération n° 2014-09-033 du 13 avril 2014 par laquelle le conseil municipal de la ville de Nîmes autorise Monsieur le Maire à solliciter l'ouverture d'une nouvelle enquête parcellaire intégrant l'ensemble des propriétaires des parcelles concernées, en vue d'obtenir l'arrêté de cessibilité des terrains nécessaires à l'aménagement des cadereaux d'Alès, de Camplanier et de la Combe des Oiseaux.

Vu la demande présentée le 1^{er} novembre 2015 par la commune de Nîmes au Préfet du Gard en vue de l'ouverture d'une enquête parcellaire;

Vu le plan parcellaire des immeubles dont l'acquisition est nécessaire à la réalisation de l'opération ;

Vu la liste des propriétaires tels qu'ils sont connus d'après les documents cadastraux et les renseignements recueillis par l'expropriant ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la préfecture,

ARRÊTE :

Article 1 :

Il sera procédé à une enquête parcellaire en vue de délimiter exactement les immeubles à acquérir pour permettre l'aménagement hydraulique des cadereaux d'Alès, de Camplanier et de la Combe des Oiseaux.

Article 2 :

Les pièces du dossier d'enquête, ainsi qu'un registre d'enquête, seront déposés en mairie de Nîmes, service foncier, 152 avenue Robert Bompard, **pendant 22 jours consécutifs, du mercredi 25 mai 2016 au mercredi 15 juin 2016 inclus**, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture de la mairie, soit, du lundi au jeudi : de 8h00 à 18h00 et le vendredi : de 8h00 à 17h00 et consigner éventuellement ses observations sur le registre.

Les observations pourront également être adressées par écrit au Commissaire enquêteur en mairie de Nîmes (Services fonciers de la Mairie de Nîmes, à l'attention du commissaire enquêteur M. Jean-Claude CAVUSCENS, 152 avenue Robert Bompard, 30000 Nîmes), siège de l'enquête.

Article 3 :

Le présent arrêté sera affiché en mairie et mairies annexes huit jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, et publié par tous autres procédés en usage dans la commune.

Un avis d'enquête sera inséré en caractères apparents avant le début de l'enquête dans un journal paraissant dans tout le département.

Il sera justifié de l'accomplissement de ces formalités par un certificat de publication et d'affichage établi par le maire, et par un exemplaire du journal qui sera joint au dossier d'enquête.

Article 4 :

Notification individuelle du dépôt de dossier à la mairie est faite par l'expropriant sous pli recommandé avec accusé de réception aux propriétaires figurant sur l'état parcellaire lorsque leur domicile est connu d'après les renseignements recueillis par l'expropriant, ou à leurs mandataires, gérants, administrateurs ou syndics.

En cas de domicile inconnu, la notification est faite en double copie au maire qui en fait afficher une, et le cas échéant, aux locataires ou preneurs à bail.

Article 5 :

La publication du présent arrêté est faite notamment en vue de l'application de l'article L311-1 à 3 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ci-après reproduit :

« En vue de la fixation des indemnités, l'expropriant notifie aux propriétaires et usufruitiers, soit l'avis d'ouverture d'enquête, soit l'arrêté déclarant l'utilité publique, soit l'arrêté de cessibilité, soit l'ordonnance d'expropriation.

Le propriétaire et l'usufruitier sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'expropriant les fermiers, locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage, et ceux qui peuvent réclamer des servitudes.

Les autres intéressés seront en demeure de faire valoir leurs droits par publicité collective et tenus de se faire connaître à l'expropriant, à défaut de quoi ils seront déchus de tous droits à indemnité ».

Article 6 :

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par le Maire et transmis dans les vingt-quatre heures avec le dossier d'enquête, au Commissaire enquêteur, qui transmettra l'ensemble au préfet du Gard dans un délai d'un mois avec son rapport et ses conclusions.

Article 7 :

Est désigné en qualité de Commissaire enquêteur :

Monsieur Jean-Claude CAVUSCENS
Cadre supérieur de l'équipement à la SNCF, retraité

Le Commissaire enquêteur siégera en mairie de NIMES (service foncier, 152 avenue Robert Bompard). Il recevra personnellement les personnes intéressées :

- le mercredi 25 mai 2016 de 9h00 à 12h00 (jour d'ouverture de l'enquête)
- le jeudi 02 juin 2016 de 9h00 à 12h00
- le mercredi 15 juin 2016 de 14h00 à 17h00 (jour de clôture de l'enquête).

Article 8 :

Copie du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le maire de NIMES,
 - Monsieur le Commissaire enquêteur,
- chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Fait à Nîmes, le 04 AVR. 2016

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation, le Secrétaire Général



Denis OLAGNON

**Toute contestation de cet arrêté
devra intervenir dans les 2 mois
à compter de sa notification
devant le tribunal administratif de Nîmes**

Annexe 2
P 1/2

I L L E D E N I M E S



DIRECTION DE L'URBANISME

Service urbanisme réglementaire
Tél.: 04 66 70 75 91
Fax : 04 66 70 75 52
Réf.: CI/8Y/2010-69692/0 CD

Le 15 JUIL. 2010

Suivi par : Colette INGANNI

Objet : Emplacement réservé n° 138 C (6^{ème} modification du P.L.U.)
PJ : extrait de la liste des emplacements réservés et le plan

Monsieur,

Je souhaite vous informer que votre bien, sis au Pathron à Nîmes (30), sous les références cadastrales BX 217 et BX 218, a fait l'objet d'une mise en réserve pour un bassin de retenue des eaux pluviales sous le n° 138 C au profit de la commune de Nîmes. Cet emplacement réservé concerne la totalité de votre propriété a été institué lors de la 6^{ème} modification du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) approuvée le 3 octobre 2009. Un extrait de la liste des emplacements réservés et le plan sont joints en annexe de ce courrier.

C'est en vertu de l'article L.123-2 du code de l'Urbanisme qu'une commune peut instaurer des emplacements réservés, à son profit ou pour celui d'une autre collectivité territoriale ou encore pour l'Etat, en vue d'édifier : un équipement public, un ouvrage public, une installation d'intérêt général ou l'élargissement ou la création de voie.

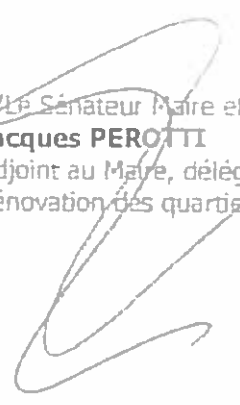
Ces emplacements font d'une part l'objet d'une liste indiquant les bénéficiaires ainsi que la destination prévue et d'autre part sont reportés sur les documents graphiques du Plan Local d'Urbanisme. Sur ces emplacements, toute construction ou aménagement autre que celui prévu dans les documents d'urbanisme est interdit.

Les propriétaires concernés peuvent exercer le droit de délaissement, relevant des articles L.123-17, L.230-1 et suivants et L. 311-2 du Code de l'Urbanisme, auprès de la collectivité bénéficiaire de l'emplacement réservé afin de la mettre en demeure d'acquiescer le bien.

Néanmoins lors de la création d'un bassin de retenue, il peut exister la possibilité pour le propriétaire de conserver son bien moyennant une servitude, je vous invite donc à vous rapprocher du service pluvial (Tél. : 04.66.70.37.23) afin d'obtenir des renseignements techniques complémentaires sur ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

P/le Sénateur Maire et par délégation
Jacques PEROTTI
Adjoint au Maire, délégué à l'urbanisme et à la
Rénovation des quartiers



Monsieur Georges SOLIGNAC
4 rue du Côté CHARCOT
30900 NIMES

Une offre d'achat globale peut vous être proposée pour un montant de 46 804 € (soixante six mille huit cent quatre euros) de la manière suivante :

Emprunts et acquisitions

Indemnité principale	42 840 €
Indemnité de rachat 10% x 5 000 € =	500 €
Indemnité de rachat 15% x 10 000 € =	1 500 €
Indemnité de rachat 10% x 2 000 € =	200 €
Total	46 804 €

Emprunts en service d'indemnisation

25 947 € x 0,40 € = 10 378,80 € arrondie à 10 379 €

En cette offre vous invitons vous vous invitons à nous faire parvenir par retour de courrier le document d'acceptation devant être établi à votre avantage.

Veuillez agréer Monsieur l'assurance de ma plus haute considération.

Monsieur Thierry NEGRE
148 rue de Cassoyennes
94030 MONTREUIL

Honorable M. le Maire de Montreuil
Jacques PEROTTI
Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme
et de la politique de la ville



URB N° 2014 - 09 - 033

Republique Française



CONSEIL MUNICIPAL
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SEANCE DU 13/12/2014

L'an deux mille quatorze le samedi treize décembre à huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Nîmes régulièrement convoqué le vendredi cinq décembre s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Jean-Paul FOURNIER, Maire.

OBJET DE LA DELIBERATION

Aménagement des cadereaux d'Alès, de Camplanier et de la Combe des Oiseaux - Demande d'ouverture d'une nouvelle enquête parcellaire

Présents :

M. FOURNIER Maire;

M. LACHAUD, MME BARBUSSE, MME ROULLE, MME BOURGADE, M. BURGOA, MME ROUVERAND, MME PONCE-CASANOVA, M. PROCIDA, M. FLANDIN, MME PONGE, M. PLANTIER, M. VALADE, MME DELBOS, MME GARDEUR BANCEL, MME DE GIRARDI, M. TAULELLE Adjointes;

M. FLUPPI, M. FEYBESSE, M. RAYMOND, MME BOISSIERE, M. SOULAS, MME JEHANNO, MME CREPIN, MME BLACHON-AGUILAR, MME TOURNIER BARNIER, M. ANGELRAS, MME BOUSQUET, M. ROLLAND, M. PASTOR, MME BORDES, M. CHAZE, MME CHELVI-SENDIN, MME DOYEN, M. JACOB, MME DE-VIDO, MME GARDET, M. GILLET, MME FAYET, M. SEGUY, M. BASTID, MME CHARAUX-PY, MME BERNIE-BOISSARD, MME DUMAS Conseillers Municipaux;

Absents excusés :

M. PROUST (donne pouvoir à M. TAULELLE), M. TIBERINO (donne pouvoir à M. FOURNIER), MME AGULHON-MAURICE (donne pouvoir à M. FLANDIN), MME FOURQUET (donne pouvoir à MME DELBOS), M. DELRAN (donne pouvoir à MME BARBUSSE), M. GOURDEL (donne pouvoir à MME ROULLE), MME ENRIQUEZ BOUZANQUET (donne pouvoir à MME BLACHON-AGUILAR), M. MONREAL (donne pouvoir à M. GILLET), M. GROS (donne pouvoir à MME DUMAS)

M. BAZIN (absent excusé), M. GELLY (absent excusé)

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	055
Nombre de membres en exercice :	055
Nombre de membres présents :	044
Nombre de procurations :	09

Rapporteur : Mme Marie-Reine Deibos

URB N° 2014 - 09 - 033

OBJET : Aménagement des cadreaux d'Alès, de Camplanier et de la Combe des Oiseaux - Demande d'ouverture d'une nouvelle enquête parcellaire

1. CONTEXTE GENERAL

L'aménagement des cadreaux d'Alès, de Camplanier et de la Combe des Oiseaux a été déclaré d'Utilité Publique par arrêté préfectoral du 4 mai 2010.

Cet aménagement nécessite la maîtrise de différentes parcelles sises chemin de Camplanier, chemin du Grand Bois et lieudit « Le Pathion ».

Une enquête parcellaire s'est déroulée du 15 septembre au 03 octobre 2014. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

Cependant, la ville a eu connaissance de l'existence de certains propriétaires pendant cette enquête.

Des notifications individuelles du dépôt en mairie du dossier d'enquête parcellaire sont donc intervenues pendant l'enquête et certains propriétaires n'ont pu bénéficier d'un délai d'au moins 15 jours consécutifs pour présenter leurs observations. Il convient donc de procéder à l'ouverture d'une nouvelle enquête parcellaire.

2. ASPECTS JURIDIQUES

Ce dossier est juridiquement encadré par les articles R11-19 à R11-25 du code de l'expropriation.

3. ASPECTS FINANCIERS

L'ensemble des frais relatifs à cette enquête parcellaire sont à la charge de la commune de Nîmes.

Après l'avis des Commissions.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Décide à L'UNANIMITE

ARTICLE 1 : D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès de Monsieur le Préfet du Gard, l'ouverture d'une nouvelle enquête parcellaire intégrant l'ensemble des propriétaires des parcelles concernées et ceci en vue d'obtenir l'arrêté de cessibilité des terrains nécessaires à l'aménagement des cadreaux d'Alès, de Camplanier et de la Combe des Oiseaux.

Rapporteur : **Mme Marie-Reine Delbos**

URB N° 2014 - 09 - 033

OBJET : Aménagement des cadereaux d'Alès, de Camplanier et de la Combe des Oiseaux - Demande d'ouverture d'une nouvelle enquête parcellaire

ARTICLE 2 : D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 3 : Les conséquences financières de cette délibération seront traduites dans les documents budgétaires de référence.



Le Maire de Nîmes

Jean-Paul FOURNIER

TABLEAU DE SUIVI ACCUSES DE RECEPTION AU 15/06/16
NOTIFICATIONS AVIS ET ARRETE ENQUETE PARCELLAIRE DU 25/05/16 AU 15/06/16
AMENAGEMENT DES CADEREAUX D'ALES DE CAMPLANIER ET DE LA COMBE DES OISEAUX

SECTION	SUPERFICIE TOTALE (M2)	EMPRISE à acquiescer	PARTIE RESTANTE
BX 617 LANDES	31595	30844	751
BX 219 LANDES	1880	1880	0
BX 250 BOIS TAILLIS LANDES	9035	8847	188
BX 615 VERGER	1483	1483	0

N°	PROPRIETAIRES INSCRITS	PROPRIETAIRES (REELS)	EMVOI RAR CD N° 13F44	AVIS DISTRIBUE	OBSERVATIONS	ATTACHAGE en matière cadastrale annexes cens et services techniques	AUTRES ENVOIS	E-mail
1	M. Jean Luc NEGRE 1, place du Château Gaubertin 45340 - BEAUNE LA ROLANDE Sous curatelle, cf. fiche de renseignements 2016	Propriétaires indivises	03/05/2016 AR 1A11654819054	06-mai	RAS			représenté par Henry GAUMONT hgaumont@udal45.fr
2	M. THIERRY EDOUARD NEGRE	Propriétaires indivises						
	Selon cadastre 148, Chemin de Casseyrols 34000 MONTPELLIER	Propriétaires indivises	03/05/2016 AR 1A11654819078	NON	RETOUR A L'EXPEDITEUR			
	Directeur Hopital Pierre Zobda Quitman Villa n° 5 97261 FORT DE France MARTINIQUE	Propriétaires indivises	03/05/2016 AR 1A11654819061	NON	DESTINATAIRE INCONNU A L'ADRESSE retour du pli au Service foncier le 23 mai 2016	23-mai	Envoi par mail le 24/05	anne.thierry.negre@gmail.com
	Nouvelle adresse indiquée sur le pli et sur fiche de renseignement 2016 Domaine de LAYLAYE LE PAVILLON 81360 MONTREDON LABESSONNIE	Propriétaires indivises	25/05/2016 AR 1A 129 558 8253 2	26-mai	RAS			anne.thierry.negre@gmail.com

Annexe 5
P 1/8

N°	PROPRIETAIRES INSCRITS	PROPRIETAIRES REELS	ENVOI PAR CO N° (344)	AVIS DISTRIBUE	OBSERVATIONS	AFFICHAGE en matière cadastrale et services techniques	AUTRES ENVOIS	E-mail
3A	Mme Claude Annie FERRIEUX née LAZERGES 5, rue du Grain d'Or 41000 BLOIS	Décédée	AR 1A11654819085		RETOUR AU FONCIER LE 24/05 AVEC MENTION DECEDEE	23-mai		
3B	M. Robert FERRIEUX 5, rue du Grain d'Or 41000 BLOIS	Propriétaires indivises	03/05/2016 AR 1A11654819092	10-mai	RAS	NON		
4	M. Patrick Louis FERRIEUX 6 Square de Port Royal 75013 PARIS	Propriétaires indivises	03/05/2016 AR 1A11654819108	09-mai	RAS	NON		patrick.femieux@gmail.com
5	M. Jérôme Max FERRIEUX 18, rue Paul Mazy 94200 IVRY SUR SEINE	Propriétaires indivises	03/05/2016 AR 1A11654819115	06-mai	RAS	NON		jerome.femieux@wanadoo.fr
6	MME Valentine FERRIEUX 8, allée Bellecroix appartement N° 38 94200 IVRY SUR SEINE	Propriétaires indivises	03/05/2016 AR 1A11654819122	06-mai	RAS	NON		valentine.herrain@pole-emploi.fr
7	M. Marc LAZERGES 14, rue Gabriel Peri 92120 MONTROUGE	Usufruitier	03/05/2016 AR 1A11654819146	06-mai	RAS	NON		
8	Mme Vera LAZERGES épouse LEGUEVAQUE 17 rue de la Fourmi 31200 TOULOUSE	Propriétaire	03/05/2016 AR 1A11654819139	09-mai	RAS	NON		vera.leguevaque@club-internet.fr
9	M. Cyril LAZERGES 4 Plan des Rayons d'Oc 34830 CLAPIERS	Propriétaires indivises	03/05/2016 AR 1A11654819153	04-mai	RAS	NON		cyril.lazerges@gmail.com
10	M. Romaric LAZERGES 81 avenue Ledru-Rollin 75012 PARIS	Propriétaires indivises	03/05/2016 AR 1A11654819160	11-mai	RAS	NON		

N°	PROPRIETAIRES INSCRITS	PROPRIETAIRES REELS	ENVOI RAR CD N° 13644	AVIS DISTRIBUE	OBSERVATIONS	AFFRANCHAGE en matière cadastrale en matière civile et en matière fiscale	AUTRES ENVOIS	E-mail
11	Mme Laurence COUSQUER Née LAZERGES 4, rue Le Goff 75005 PARIS	Propriétaires indivises	03/05/2016 AR 1A11654819177	NON RECLAME	RETOUR A L'EXPEDITEUR LE 1ER JUIN 2016	23-mai	- ENVOI EN COURRIER SIMPLE LE 25/05/16 - Envoi par Mail le 30/05 - Bordereau du 27/05 envoyé le 1er Juin au Maire de Paris 5ème pour faire remettre le pli par la police municipale	laurence.lazerge@gmail.com
12	M. Roland LAZERGES 15, impasse du Mas de Diable 34170 CASTELNAU LE LEZ	Propriétaires indivises	03/05/2016 AR 1A11654819184	04-mai	RAS	NON		r.lazerges@wanadoo.fr
13	M. Didier MALEPRADE 15, rue de Liège 75009 PARIS	Propriétaires indivises	03/05/2016 AR 1A11654819498	06-mai	RAS	NON		
14	M. Cyril Claude MALEPRADE 42, bd de Belgique 78110 LE VISINET	Propriétaires indivises	03/05/2016 AR 1A11654819207	06-mai	RAS	NON		
15	M. Philippe Max MALEPRADE 26 rue de Tourville A 4 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE	Propriétaires indivises	03/09/2016 AR 1A11654819214	09-mai	RAS	NON		philippe.maleprade@gmail.com
16	Mlle Magali Claude COSTE 31, rue Théodore Ducos 33000 BORDEAUX	Propriétaires indivises	03/05/2016 AR 1A 11654819221	09-mai	RAS	23-mai	Affiché MAIS L'AR EST REVENU AU FONCIER LE 24/05	
17	Mlle Sylvie Anne COSTE 72, rue Villeroy 69003 LYON Nouvelle adresse sur fiche de renseignement 2016 : 19 rue d'Alsace 63000 CLERMONT FERRAND	Propriétaires indivises	03/05/2016 AR 1A11654819238	10-mai	RAS	NON		
18	M. DAVID FREDERIC COSTE Selon CADASTRE 2016 16 Avenue de la Bouvine 75011 PARIS	Propriétaires indivises	03/05/2016 AR 1A11654819245	06-mai	RAS	NON		

N°	PROPRIETAIRES INSCRITS	PROPRIETAIRES REELS	ENVOI PAR QD N° 1344	AVIS DISTRIBUE	OBSERVATIONS	AFFICHAGE en mairie centrale ou services techniques	AUTRES ENVOIS	E-mail
19	MME FLORENCE FRANCOISE CAZALIS Née COSTE Domaine ROUVEIRAC 30460 LASALLE	Propriétaires indivises	29/04/2016 AR 1A11654819269	04-mai	RAS	NON		
	Nouvelle adresse Juin 2015 60 avenue des Moulîères 17420 SAINT PALAIS SUR MER	Propriétaires indivises	29/04/2016 AR 1A11654819252	04-mai	RAS	NON		florencecoste@laposte.net
20	M. Remy Jacques COSTE Quartier Restoue 64470 LAGUNGE RESTOUE	Propriétaires indivises	29/04/2016 AR 1A11654819276	03-mai	RAS	NON		coste.r@orange.fr
21	M. Denis Philippe COSTE Mas de Sautrebault 30127 BELLEGARDE	Décédé	AR 1A11654819283	NON RECLAME		23-mai		
22	Mme Suzanne NEGRE née DUPRE Domaine de Vacquerolles 30000 NIMES	Décédée	29/04/2016 AR 1A11654819290	30-avr	Accusé Réception par un tiers. Autorisé ?	NON		
23	M. Christian Edouard NEGRE 12, rue Nicolas Boileau 66000 PERPIGNAN	Propriétaires indivises	29/04/2016 AR 1A11654819306	30-avr		NON		chr.negre@wanadoo.fr
24	Mme Françoise Marie NEGRE 1, rue Philippe Le Bon 66000 PERPIGNAN	Propriétaires indivises	29/04/2016 AR 1A11654819313	NON RECLAME	RETOURNE A L'EXPEDITEUR LE 19/05/16 RETOUR AU SERVICE FONCIER LE 24/05/16	23-mai	- COURRIER SIMPLE du 24/05 envoyé le 25/05/16 - Envoi par Mail le 30/05 - Bordereau du 27/05 envoyé le 1er Juin au Maire de Perpignan pour faire remettre le pli par la police municipale	françoise.negre@laposte.net

N°	PROPRIETAIRES INSCRITS	PROPRIETAIRES REELS	ENVOI PAR CD N° 13544	AVIS DISTRIBUE	OBSERVATIONS	AFFRIMAGE par matière certifiée encre, colle et adhésifs fournis	AUTRES ENVOIS	E-mail
25	M. Hubert Eric NEGRE 56, avenue des Cottages 92160 ANTONY	Propriétaires indivises	29/04/2016 AR 1A11654819320	02-mai	RAS	NON		hubert.negre@cranadoo.fr
26	Mme Brigitte Nicole NEGRE	Propriétaires indivises						
	8, rue Rullman 30000 NIMES	Propriétaires indivises	29/04/2016 AR 1A11654819337	NON	RETOUR A L'EXPEDITEUR	11-mai		
	203 rue Savorgnan de Brazza 30900 NIMES	Propriétaires indivises	29/04/2016 AR 1A11654819344	30-avr	RAS	NON		
27	Mme Florence Dominique NEGRE	Propriétaires indivises						
	37, avenue Germaine 06000 NICE	Propriétaires indivises	29/04/2016 AR 1A11654819351	NON	RETOUR A L'EXPEDITEUR	11-mai		
	Mme Florence NEGRE GASTAUD Palais Bellevue 12 place Guynemer 06300 NICE	Propriétaires indivises	29/04/2016 AR 1A11654819368	04-mai	RAS	NON		
28	M. Rémi NEGRE Mas de Vacquerolles Route de Sauve 30000 NIMES	Propriétaires indivises	29/04/2016 AR 1A11654819375	30-avr	RAS	NON		remi.negre@gmail.com
	Nouvelle adresse selon fiche de renseignements 2016 : 3 avenue du Roussillon 66600 RIVESALTES	Propriétaires indivises						
29	M. Camille NEGRE Mas de Vacquerolles Route de Sauve 30000 NIMES	Propriétaires indivises	29/04/2016 AR 1A11654819382	30-avr	RAS	NON		cams.negre@gmail.com
	M. Benjamin NEGRE Mas de Vacquerolles Route de Sauve 30000 NIMES	Propriétaires indivises	29/04/2016 AR 1A11654819443	30-avr	RAS	NON		ben.negre@laposte.net

N°	PROPRIETAIRES INSCRITS	PROPRIETAIRES REELS	ENVOI PAR CD N° 13544	AVIS DISTRIBUE	OBSERVATIONS	AFFRANCHI en mairie certifié en entreprises cam et entreprises techniques	AUTRES ENVOIS	E-mail
31	M. Guilhem Camille NEGRE 1, Bathurst Mews-W 22 sb LONDRES ANGLETERRE et adresse cadastre FLAT 10 12-14 CLEVELAND SQUARE W2 6DH LONDRES ROYAUME UNI	Propriétaires indivises	29/04/2016 RK417029137FR	non	PAS DE RETOUR VU SUR SITE DE LA POSTE DISTRIBUTION INFRUCTUEUSE LE 04/05/16 (suivi du 23/05/16)	23-mai	- COURRIER SIMPLE du 24/05 envoyé le 25/05/16 - Message sur répondeur le 30/05 - Envoi par mail le 30/05 Mail bien réceptionné ainsi que le message sur répondeur : cf. mail de M. Guilhem Negre du 31/05/16	guilhemnegre@hotmail.com
32	M. Arnaud Camille NEGRE 1 rue des Frères Mineurs 30900 NIMES	Propriétaire indivise et Gérant de l'ensemble de l'indivision NEGRE	29/04/16 AR 1A11654819467	14-mai	GERANT Echange de mail le 31/05/16	NON	Echange de mail	amaud.negre@mn-lab.fr
	Nouvelle adresse cadastre 34 B rue Clérisseau 30000 NIMES		29/04/16 AR 1A11654819474 SIGNIFICATION PAR HUISSIER LE 14/05/16		VOIR ENVOI 2EME ADRESSE	11-mai		
	Nouvelle adresse sur fiche de renseignements Mai 2016 ARNAUD NEGRE 207 impasse Bonne Brise 30900 NIMES				RAS RAR RECLAME LE 14/05/16	NON		
					VOIR ENVOI 2EME ADRESSE			

N°	PROPRIETAIRES INSCRITS	PROPRIETAIRES REBELS	ENVOI PAR CD N° 13844	AVIS DISTRIBUTIBLE	OBSERVATIONS	ARRIVAGE en mairie centrale et services techniques	AUTRES ENVOIS	E-mail
33	M. Arthur Yann NEGRE 10, avenue Mangin 78000 VERSAILLES	Propriétaires indivises	29/04/2016 AR 1A11654819399	NON RECLAME		23-mai	- ENVOI EN COURRIER SIMPLE LE 25/05/16 - Envoi par Mail le 30/05 - Bordereau du 27/05 envoyé le 1er juin au Maire de Versailles pour faire remettre le pli par la police municipale	arthur.negre@gmail.com
34	M. Vincent COSTE COSTE PLANE 30260 CANNES-ET-CLAIRAN	Propriétaires indivises	29/04/2016 AR 1A11654819405	02-mai	NON			
35	Mme Catherine COSTE Route de Saint Théodont 30260 CANNES-ET-CLAIRANS	Propriétaires indivises	29/04/2016 AR 1A11654819412	02-mai	NON			
36	Mme sophie COSTE (BENCADA) 413 B Impasse du Cade 30000 NIMES A gardé son nom de jeune fille cf. fiche de renseignements 2016	Propriétaires indivises	29/04/2016 AR 1A11654819429	30-avr	NON			E-mail : benco.famikh@wanadoo.fr
37	M. Philippe NEGRE 10 avenue du Général Mangin 78000 VERSAILLES	Propriétaires indivises	29/04/2016 AR 1A11654819436	02-mai	NON			

**TABLEAU DE SUIVI ACCUSES DE RECEPTION AU 15/06/16
NOTIFICATIONS AVIS ET ARRETE ENQUETE PARCELLAIRE DU 25/05/16 AU 15/06/16
AMENAGEMENT DES CADEREAUX D'ALES DE CAMPLANIER ET DE LA COMBE DES OISEAUX**

SECTION	SUPERFICIE TOTALE M2	EMPRISE à acquiescir	AVIS DISTRIBUE	AFFICHAGE
BX 220 BOIS TAILLIS	153	153		
PROPRIETAIRES INSCRITS	PROPRIETAIRE REEL	DATE ENVOI LR.	AVIS DISTRIBUE	AFFICHAGE
N° 38 M. Marcel Maurice LONGUET Le Mercure 5, avenue de Bir Hakem 30000 NIMES Décédé	Erreur rénovation cadastre propriétaire réel M. Georges Michel SOLIGNAC Décédé Envoyé à Mme Nicole SOLIGNAC	29/04/2016 AR 1A11654819603	30-avr	NON

SECTION	SUPERFICIE TOTALE M2	EMPRISE M2	AVIS DISTRIBUE	AFFICHAGE
BX 218 BOIS TAILLIS	2595	2595	0	
BX 217 LANDES VERGER	2960	2487	473	
PROPRIETAIRES INSCRITS	PROPRIETAIRES REELS	DATE ENVOI LR.	AVIS DISTRIBUE	AFFICHAGE
N° 39 M. Georges Michel SOLIGNAC 4, rue du Commandant Charcot 30900 NIMES	Décédé Envoyé à Nicole Solignac, fille de Georges Solignac	29/04/2016 AR 1A11654819603	30-avr	NON
N° 40 Mme Margueritte MOULIN Epouse SOLIGNAC 4, rue du Commandant Charcot 30900 NIMES	Décédée Envoyé à Nicole Solignac, belle-fille de Margueritte Solignac	29/04/2016 AR 1A11654819603	30-avr	NON

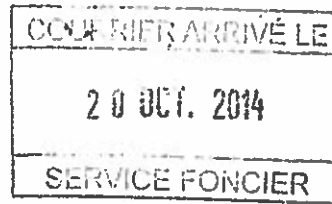
Annexe 5,

P 8/8

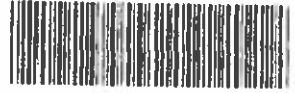
NEGRE Thierry
CHU de MARTINIQUE
Hôpital Pierre Zobda Quitman
97261 FORT DE FRANCE

Fort de France le : 11 octobre 2014

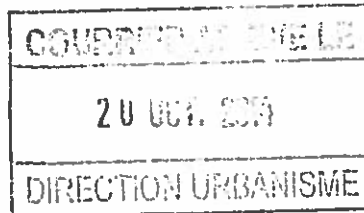
e-mail : anne.thierry.negre@gmail.com



2014 095699 00
 Destinataire : MOUN S Sylvie



Objet : Enquête publique parcellaire



Monsieur le Sénateur Maire
 Mairie de Nîmes
 Place de l'hôtel de ville
 Direction de l'urbanisme
 Service foncier
 30033 NIMES Cedex 9

Monsieur le Sénateur Maire

J'accuse réception de votre courrier du 25 septembre 2014 concernant le projet de réalisation de l'aménagement hydraulique des cadereaux d'Alès.

En réponse je vous transmets la fiche de renseignement propriétaire dûment complétée.

J'ai constaté par ailleurs que vous n'avez pas tenu compte du changement de gérant de l'indivision « Max NEGRE » dans l'état parcellaire du 15 septembre 2014.

En effet, Monsieur Arnaud NEGRE a été désigné le 18 mai 2013 par l'assemblée générale de l'indivision comme nouveau gérant.

Voici son adresse :

Monsieur Arnaud NEGRE
1 rue Frères Mineurs
30900 NIMES

Je vous remercie de tenir compte de cette modification de gérant lors de vos prochaines correspondances, et vous prie de croire, Monsieur le Sénateur Maire, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Thierry NEGRE



Liberté • Egalité • Fraternité

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet du Gard

AVIS D'OUVERTURE D'UNE NOUVELLE ENQUÊTE PARCELLAIRE

- Commune : Nîmes.
- Projet : aménagement hydraulique des Cadreaux d'Alès, de Complaner et de la Combe des Oscaux
Par arrêté du n° 30-2016-04-04-001 du 4 avril 2016, une nouvelle enquête parcellaire sur l'aménagement hydraulique des cadreaux d'Alès, de Complaner et de la Combe des Oscaux, sera ouverte en mairie de Nîmes pendant 29 jours consécutifs, du mercredi 25 mai 2016 au mercredi 15 juin 2016 inclus.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête, seront déposés durant cette période au service foncier de la mairie de Nîmes (152, avenue Robert Bompard), où ils pourront être consultés aux heures habituelles d'ouverture de la mairie, soit du lundi au jeudi, de 8 heures à 18 heures et le vendredi de 8 heures à 17 heures. Les observations pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur domicilié au service foncier de la mairie (152, avenue Robert Bompard à Nîmes).

Les personnes intéressées autres que le propriétaire, l'usufruitier, les locataires, les locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes sont tenus de se faire connaître à l'expirant dans un délai d'un mois, à défaut de quoi elles seront, en vertu des dispositions de l'article L. 311-3, déchues de tous droits à l'indemnité.

Monsieur Jean-Claude Cavussons, cadre supérieur de l'équipement à la SNCF, retraité, est nommé commissaire-enquêteur par le préfet du Gard. Il agira et y exercera personnellement les fonctions inhérentes au service foncier de la mairie de Nîmes (152, avenue Robert Bompard).

- le mercredi 25 mai 2016 de 9 heures à 12 heures (jour d'ouverture de l'enquête) ;
- le jeudi 2 juin 2016 de 9 heures à 12 heures ;
- le mercredi 15 juin 2016 de 14 heures à 17 heures (jour de clôture de l'enquête).

Le Commissaire enquêteur rendra son avis sur le projet au préfet du Gard dans le délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête. Son rapport et ses conclusions seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête, en mairie de Nîmes et en Préfecture du Gard.

06.05.30.16.02 (0.15.56.77.72)

DE RETOUR NIMES Nette belle black boîtes formées, forte poitrine naturelle. Doboresh est douce au cœur débordant. Hygiène, 3ème acc. binaurales 07.58.58.70.28 (7775-59499)

Sur Mandou, nouvelle, jolie minceuse potenter local dans nouveau appartement. Centre ville 09.31.34.12.4. T. 01.06.73.30.59.76 (513172762)

Sur Nîmes jolie blonde TRANS très sexy, avec de belles courbes, une forte poitrine, vous attend pour un moment inoubliable. Sans tabous. 06.46.55.44.01 (913249171)

NIMES, Linda belle trans, mîtresse au corps de rêve, vous reçoit pour un moment de détente inoubliable de 10 h à 23 h.
Tél. 06.84.01.30.35.
(Sinet 799046602) 496601

ALES, splendide et magnifique blonde de 23ans. Belle poitrine, sexy et corps de rêve pour un moment de détente. 07.55.30.70.33. (4940802270)

Sur Nîmes, belle blonde, délicate et douce, très agréable, très gentille. Totalement disponible pour un moment de détente. T. 01.07.53.45.09.92 (S7007004916)

Jolie blonde à forte poitrine vous propose un moment de détente sur Nîmes. Tél. au 06.00.00.00.56 (5.391894661)

Sur NIMES **KELLY** élégante, fine, intelligente, très gentille. Totalement disponible pour un moment de détente. T. 01.07.53.45.09.92 (S7007004916)

Nouvelle sur NIMES belle blonde douce et raffinée propose un bon moment de détente. Tél. 07.88.02.45.49. (5790749618)

NIMES LUZA BEAUTE EXOTIQUE. Poitrine appétissante, mains de fée pour un moment de détente coquin.
Discretion + hygiène.
Tél. 06.44.83.81.16.
(488629346) 409409

ALLES - Haute-Garonne, 39 ans, blonde, élégante, sexy, disponible pour un moment de détente. T. 01.07.53.45.09.92 (S7007004916)

Philippe, 53 ans, div. agent de maintenance, bon H, sportif, alcoolisé et sans tabac. 06.05.30.16.02 (0.15.56.77.72)

fidelio
C'est du sérieux!
www.fidelle-nimes.fr
Tél: 04.66.29.02.66

Fidèle, 40 ans, div. agent de maintenance, bon H, sportif, alcoolisé et sans tabac. 06.05.30.16.02 (0.15.56.77.72)

fidelio
C'est du sérieux!
www.fidelle-nimes.fr
Tél: 04.66.29.02.66

64 ans div Beau cadre de wv, sûr tout par casimir Valeurs morales, montre un bel esprit, bon caractère le plus agréable vs. 50/60 ans, CVD. LR tel 04 66 29 02 66

fidelio
C'est du sérieux!
www.fidelle-nimes.fr
Tél: 04.66.29.02.66

68 ans amazone blonde élégante fine distinguée et naturelle à la fois. Meilleur du soleil et douceur dans vos bras. 06.05.30.16.02 (0.15.56.77.72)

fidelio
C'est du sérieux!
www.fidelle-nimes.fr
Tél: 04.66.29.02.66

70 ans div bel homme grand, élégant, sportif, corps musclé, sportif il vous offre moments privilégiés relation harmonieuse. Vous 55/66 ans LR tel 04 66 29 02 66

Un homme de goût, courtoise, de distinction, à GIRA, vouté, retraité, agréable, sportif il vous attend uniquement le dimanche et le samedi. Pour le rencontrer UC0668573210

fidelio
C'est du sérieux!
www.fidelle-nimes.fr
Tél: 04.66.29.02.66

Un physique de champion, une âme de romancier, à GIRA, vouté, à son camp, il se sent prêt à aller si vous êtes intéressés. Pour le rencontrer UC0668573210

fidelio
C'est du sérieux!
www.fidelle-nimes.fr
Tél: 04.66.29.02.66

Vous avez envie de partager, d'être aimé, de rencontrer une femme ? Allez voir, c'est gratuit. Pour le rencontrer UC0668573210

fidelio
C'est du sérieux!
www.fidelle-nimes.fr
Tél: 04.66.29.02.66

Mélanie, 68 ans, div., dirigeante d'entreprise, féminine, cultivée et agréable, riche H sociale, attentionné. Réf M1705, UNICIS : 04 66 29 81 64 / 06 77 43 23 59

fidelio
C'est du sérieux!
www.fidelle-nimes.fr
Tél: 04.66.29.02.66

Nicole, 62 ans, div, est employée de magasin. Charmante, conciliante, affectueuse. Rich H attentionné. Réf M1704, UNICIS : 04 66 29 81 64 / 06 77 43 23 59

UHCANT Achetez Cash VIOLONS mini 1000 C. n°cm en livraison. Soit 06.45.74.92.07

Art collections et grands objets
Antiquaire
Montpelliérain
achète
meubles anciens, tableaux
sculptures bronzes, pendules
monnaies et médailles
antiques...
Objets asiatiques
N° FAX : 04 67 12 18 34
LE ME DEPLAGE

fidelio
C'est du sérieux!
www.fidelle-nimes.fr
Tél: 04.66.29.02.66

Achetez aussi MILITARIAS : Maquettes, Sabres, Casques, Cannes, Pistolets anciens, Pécris argent et or, Pendules, montres, bijoux, Coup vendus un argent, 06.09.51.79.05

ACHETE COLLECTIONS importants TIMBRES, France et monde entier, VIEUX PAPIERS, MONNAIES CARTES et ROYALES, LIVRES rares, ARTICLES POSTALES. Experte indépendante. 04.66.46.76.115

ACHAT COMPTANT VIOLONS 1000 L. VIOLONCELLES 3000 L. ARCHETS même ultime - et tout instrument à cordes, d'anc. votre région. 06.80.52.38.12, Paris

Matériel pro. Agri
Matériel professionnel
Groupe agricole vend, BROYEUR broyeur Greenmatch 13.20 - 2ND 1H, CHASSIS rotatif 17e à débat. Tel. 06.04.74.50.21

Animalux
Chiens
Vend EPAGNEUL BRETON FEMELLE, 2,5 ans, 500 g et 5 ans 500 g. Bonnes pour la chasse. 06.79.96.3.0.5.4.2 (5.8190205100010)

Contacts Rencontres
Rencontres
Seuls fan de cur check homme à la mode. Tél 06 29 15 05 09 (finances non contactés) (10.0N)

06.05.30.16.02 (0.15.56.77.72)

06.05.30.16.02 (0.15.56.77.72)

06.05.30.16.02 (0.15.56.77.72)

06.05.30.16.02 (0.15.56.77.72)

06.05.30.16.02 (0.15.56.77.72)

06.05.30.16.02 (0.15.56.77.72)

06.05.30.16.02 (0.15.56.77.72)

06.05.30.16.02 (0.15.56.77.72)

06.05.30.16.02 (0.15.56.77.72)

06.05.30.16.02 (0.15.56.77.72)

06.05.30.16.02 (0.15.56.77.72)

06.05.30.16.02 (0.15.56.77.72)

10€
Voire PA
avec photo
En vente uniquement sur internet
ou connectez-vous sur
www.midi-libre-annonces.com

Par courrier
Remplissez ce bon de commande et renvoyez-le avec votre chèque bancaire à l'ordre de :
MidiMedia Publicité
2, boulevard des Pyrénées, CS 20001
66007 Perpignan Cedex

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Code postal : _____

Annexe 7

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Mutuelle des Étudiants de Provence

AVIS

Assemblée générale des membres de la Mutuelle des Étudiants de Provence

Annexe 8

V I L L E D E N Î M E S

Faucier



ANNEE	N°	DATE
2016	077	27/04/2016

Direction de l'Administration Générale
 ☎ 04 66 76 70 91
 brigitte.evesque@ville-nimes.fr
 N/Réf : TP/BEE

CERTIFICAT DE DEBUT D'AFFICHAGE

Le Maire de la Ville de NIMES, soussigné certifie avoir procédé à l'affichage à l'Hôtel de Ville(*) du (ou des) document(s) désigné(s) au tableau ci-dessous et pour la durée sollicitée par le demandeur :

<u>NATURE ET DATE</u>	<u>OBJET DU DOCUMENT</u>	<u>ORGANISME</u>
Avis d'ouverture d'une nouvelle enquête parcellaire	Aménagement hydraulique des cadereaux d'Alès, de Camplanier et de la Combe des Oiseaux sur la commune de Nîmes	PREFECTURE DU GARD Bureau de l'Urbanisme et des Affaires Foncières 10, avenue Feuchères 30045 NIMES CEDEX 9
DATE DE DEBUT D'AFFICHAGE : 15 avril 2016		
(*) <u>complément d'affichage dans les lieux suivants</u> : Mairies annexes de Courbessac et de St Césaire, Centres Administratifs Municipaux Mas de Mingue, Pissevin et Valdegour, Antenne Municipale du Chemin Bas d'Avignon et Services Techniques		

En foi de quoi, le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

P/Le Maire de Nîmes,
et par délégation,

Thierry PROCIDA
 Conseiller Général du Gard
 Maire Adjoint délégué à l'Administration Générale
 Président du Conseil de Quartier Garrigues Ouest
 Membre du Bureau de Nîmes Métropole

Date d'expédition : 04 MAI 2016

VU PAR LE MAIRE
Monsieur CHAUVEENS
ADJUTEUR



ANNEE	N°	DATE
2016	109	16/06/2016

Direction de l'Administration Générale

☎ 04 66 76 70 91

brigitte.evesque@ville-nimes.fr

N/Réf : TP/BEE

COPIE

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le Maire de la Ville de NIMES, soussigné certifie avoir procédé à l'affichage à l'Hôtel de Ville(*) du (ou des) document(s) désigné(s) au tableau ci-dessous et pour la durée sollicitée par le demandeur :

<u>NATURE ET DATE</u>	<u>OBJET DU DOCUMENT</u>	<u>ORGANISME</u>
Avis d'ouverture d'une nouvelle enquête parcellaire	Aménagement hydraulique des cadereaux d'Alès, de Camplanier et de la Combe des Oiseaux sur la commune de Nîmes	PREFECTURE DU GARD Bureau de l'Urbanisme et des Affaires Foncières 10, avenue Feuchères 30045 NIMES CEDEX 9
DATE D'AFFICHAGE : du 15 avril au 15 juin 2016 inclus		
(*) <u>complément d'affichage dans les lieux suivants</u> : Mairies annexes de Courbessac et de St Césaire, Centres Administratifs Municipaux Mas de Mingue, Pissevin et Valdegour, Antenne Municipale du Chemin Bas d'Avignon et Services Techniques		

En foi de quoi, le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

P/Le Maire de Nîmes,
et par délégation,



Thierry PROCIDA
Conseiller Général du Gard
Maire Adjoint délégué à l'Administration Générale
Président du Conseil de Quartier Garrigues Ouest
Membre du Bureau de Nîmes Métropole

Date d'expédition : 28 JUIN 2016

✓
Foncier.



ANNEE	N°	DATE
2016	078	27/04/2016

Direction de l'Administration Générale

☎ 04 66 76 70 91

brigitte.evesque@ville-nimes.fr

N/Réf : TP/BEE

CERTIFICAT DE DEBUT D'AFFICHAGE

Le Maire de la Ville de NIMES, soussigné certifie avoir procédé à l'affichage à l'Hôtel de Ville(*) du (ou des) document(s) désigné(s) au tableau ci-dessous et pour la durée sollicitée par le demandeur :

<u>NATURE ET DATE</u>	<u>OBJET DU DOCUMENT</u>	<u>ORGANISME</u>
Arrêté préfectoral n° 30-2016-04-04-001 du 4 avril 2016	Aménagement hydraulique des cadereaux d'Alès, de Camplanier et de la Combe des Oiseaux sur la commune de Nîmes	PREFECTURE DU GARD Bureau de l'Urbanisme et des Affaires Foncières 10, avenue Feuchères 30045 NIMES CEDEX 9
DATE DE DEBUT D'AFFICHAGE : 15 avril 2016		
(*) <u>complément d'affichage dans les lieux suivants</u> : Mairies annexes de Courbessac et de St Césaire, Centres Administratifs Municipaux Mas de Mingue, Pissevin et Valdegour, Antenne Municipale du Chemin Bas d'Avignon et Services Techniques		

En foi de quoi, le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

P/Le Maire de Nîmes,
et par délégation,

Thierry PROCIDA

Conseiller Général du Gard

Maire Adjoint délégué à l'Administration Générale

Président du Conseil de Quartier Garrigues Ouest

Membre du Bureau de Nîmes Métropole

Date d'expédition : 04 MAI 2016



ANNEE	N°	DATE
2016	108	16/06/2016

Direction de l'Administration Générale

☎ 04 66 76 70 91

brigitte.evesque@ville-nimes.fr

N/Réf : TP/BEE

COPIE

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le Maire de la Ville de NIMES, soussigné certifie avoir procédé à l'affichage à l'Hôtel de Ville(*) du (ou des) document(s) désigné(s) au tableau ci-dessous et pour la durée sollicitée par le demandeur :

<u>NATURE ET DATE</u>	<u>OBJET DU DOCUMENT</u>	<u>ORGANISME</u>
Arrêté préfectoral n° 30-2016-04-04-001 du 4 avril 2016	Aménagement hydraulique des cadereaux d'Alès, de Camplanier et de la Combe des Oiseaux sur la commune de Nîmes	PREFECTURE DU GARD Bureau de l'Urbanisme et des Affaires Foncières 10, avenue Feuchères 30045 NIMES CEDEX 9
DATE D'AFFICHAGE : du 15 avril au 15 juin 2016 inclus		
(*) <u>complément d'affichage dans les lieux suivants</u> : Mairies annexes de Courbessac et de St Césaire, Centres Administratifs Municipaux Mas de Mingue, Pissevin et Valdegour, Antenne Municipale du Chemin Bas d'Avignon et Services Techniques		

En foi de quoi, le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

P/Le Maire de Nîmes,
et par délégation,



Thierry PROCIDA
Conseiller Général du Gard
Maire Adjoint délégué à l'Administration Générale
Président du Conseil de Quartier Garrigues Ouest
Membre du Bureau de Nîmes Métropole

Date d'expédition : 28 JUIN 2016

Annexe 12
p 1/6

EXPEDITION

PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE SEIZE

ET LES NEUF MAI – DIX-SEPT MAI ET QUINZE JUIN

A LA REQUETE DE :

La VILLE DE NIMES, agissant poursuites et diligences de son Sénateur-Maire en exercice Monsieur Jean-Paul FOURNIER, domicilié ès qualité Hôtel de Ville – Place de l'Hôtel de Ville – 30000 NIMES

IL M'A ETE EXPOSE :

Que dans le cadre d'un d'aménagement des Cadereaux d'Alès, de Camplanier et de la Combe des Oiseaux sur la commune de NIMES, une enquête parcellaire est programmée du mercredi 25 mai 2016 au mercredi 15 juin 2016 inclus.

Qu'un affichage règlementaire a été réalisé en deux points au voisinage des lieux prévus pour la réalisation du projet.

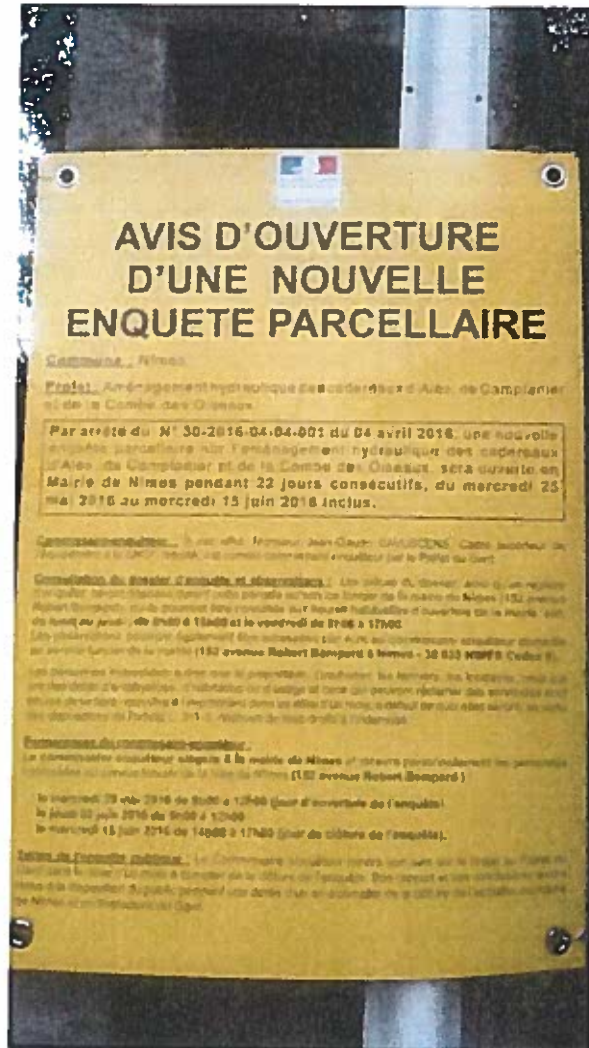
Qu'il m'est demandé de bien vouloir constater cet affichage au niveau de ces différents points.

C'EST POURQUOI DEFERANT A CETTE DEMANDE

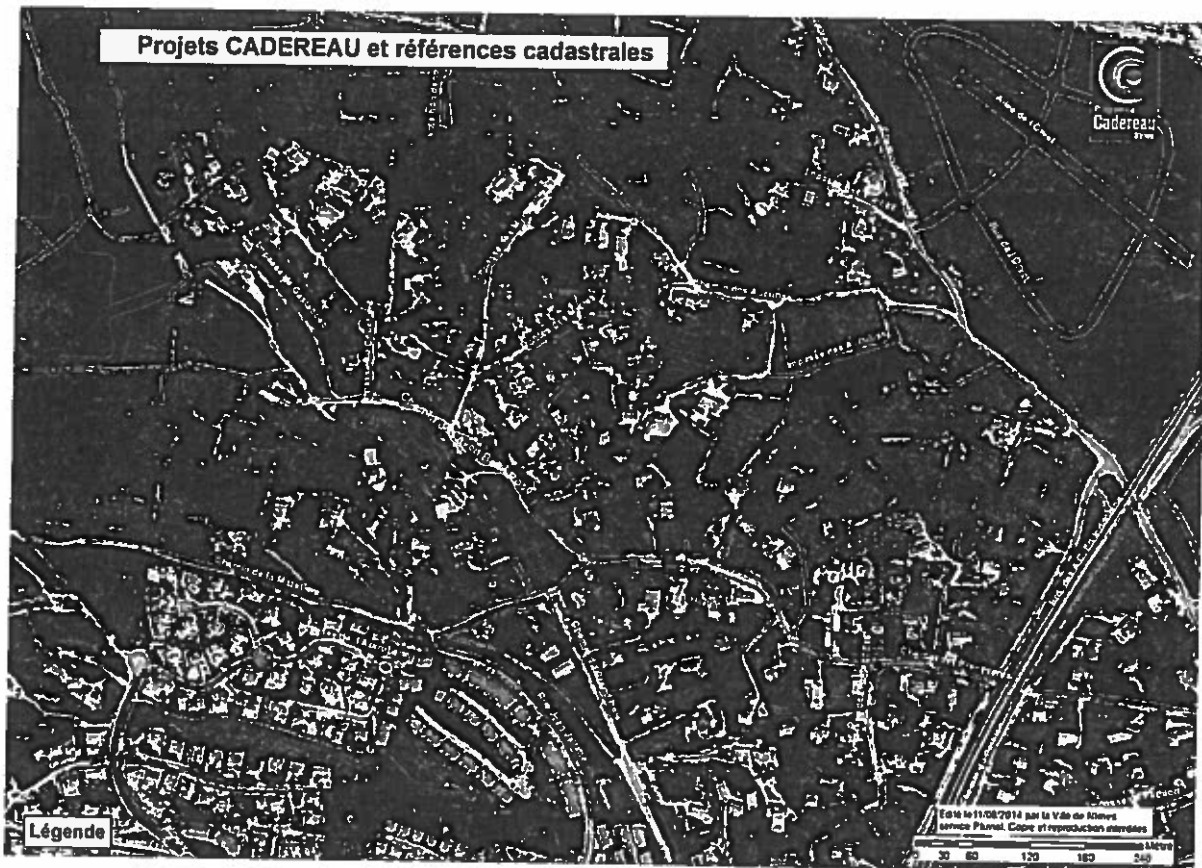
Je soussigné Nicolas PRONER, Huissier de Justice, membre de la SCP Nicolas PRONER & Julien OTT, Huissiers de Justice Associés, Audienciers près la Cour d'Appel de NIMES (GARD), y demeurant 80 Rue René Panhard,

Certifie m'être transporté le 09 mai 2016 à (30000) NIMES, Chemin de l'Aven de la Belle Rose, au voisinage des lieux prévus pour la réalisation du projet, aux deux points décrits ci-après.

Là étant, j'ai pu constater l'affichage de deux panneaux identiques composés d'une affiche plastifiée de format A2, comportant le titre « avis d'ouverture d'une nouvelle enquête parcellaire en caractères gras majuscules d'au moins 2 cm de hauteur et les informations visées à l'article R. 123-9 du code de l'environnement en caractères noirs sur fond jaune.



Ces panneaux sont affichés en périphérie des lieux prévus pour la réalisation du projet, en deux points matérialisés sur la carte ci-dessous :



Le premier panneau est affiché sur un poteau électrique, côté droit du chemin de l'Aven de la Belle Rose, en montant.



Le second panneau est également affiché sur un poteau électrique, à l'extrémité NORD du chemin de l'Aven de la Belle Rose.



Plus rien n'étant à constater, je me suis retiré.

Je me suis à nouveau transporté sur place les 17 mai 2016 et 15 juin 2016, dates auxquelles j'ai pu constater que les deux panneaux décrits ci-dessus étaient toujours en place, bien visibles et lisibles depuis la voie publique.

De tout ce que dessus énoncé, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal de constat et ce pour servir et valoir ce que de droit.

Maître Nicolas PRONER



A handwritten signature in black ink, consisting of a long vertical stroke and a complex, stylized top section with several loops and a horizontal crossbar.

DIRECTION DE L'URBANISME
Service Foncier
Tél. : 04 66 70 75 28
Fax. : 04 66 70 75 72
Réf. : HGE/SBI/D2016-13544



Suivi par : Sylvie BACCIANI

Nîmes, le 29 AVR. 2016

Pli recommandé avec A.R. N° 1A11654819474

Objet : Enquête parcellaire
Cadereaux Alès Camplanier Combe des Oiseaux

PJ : 1 avis d'ouverture d'enquête
1 arrêté
1 état parcellaire
1 plan
1 fiche de renseignements propriétaire

**NOTIFICATION D'OUVERTURE
D'ENQUETE PARCELLAIRE**

Madame, Monsieur,

Par arrêté N° 30-2016-04-04-001 en date du 04 avril 2016, Monsieur le Préfet du Gard a prescrit l'ouverture d'une enquête parcellaire destinée à la recherche des propriétaires, des titulaires de droits réels et des autres intéressés, ainsi qu'à la délimitation exacte des immeubles à acquérir pour le projet de réalisation des Cadereaux d'Alès, de Camplanier et de la Combe des Oiseaux.

Votre ou vos parcelle(s) cadastrée(s) BX N° 615, BX N° 617p, BX N° 219 et BX N° 250p, sise(s) sur la commune de Nîmes, étant concernée(s) par cette enquête, j'ai l'honneur de vous notifier, par la présente lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal, ledit arrêté ainsi que l'avis d'ouverture d'enquête, l'état parcellaire et le plan, en application du Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique.

Je vous informe que le dossier d'enquête sera mis à votre disposition du mercredi 25 mai au mercredi 15 juin 2016 à la Mairie de NÎMES, Service Foncier, 152 avenue Robert Bompard, 30033 NÎMES Cedex 9.

Vous pourrez y consulter les dossiers parcellaires et consigner éventuellement vos observations sur les registres d'enquêtes aux heures normales d'ouverture des bureaux (samedi, dimanches et jours fériés exceptés).

Vous pourrez également adresser vos observations directement à Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mairie de Nîmes, Service Foncier, 152 avenue Robert Bompard, 30033 Nîmes Cedex 9, pendant la durée de l'enquête et **au plus tard le 15 juin 2016.**

Des permanences seront assurées par Monsieur Cavuscens, Commissaire enquêteur, aux dates suivantes :

- Le 25/05/16 de 9h00 à 12h00,
- Le 02/06/16 de 9h00 à 12h00,
- Le 15/06/16 de 14h00 à 17h00.

Toutes ces informations sont extraites de l'arrêté préfectoral joint que je vous invite à lire attentivement.

Cela signifie, notamment, que votre bien est susceptible d'être acheté ou exproprié par l'Administration. Il ne l'est pas encore et reste, donc, pour l'instant, votre propriété. Vous en gardez la jouissance et la charge. De son côté, l'Administration n'est pas obligée de vous l'acheter, et se réserve le droit de différer ou de renoncer aux acquisitions envisagées, même après fixation amiable ou judiciaire de l'indemnité, tant qu'un acte translatif de propriété (ordonnance d'expropriation ou acte de vente amiable) ne sera pas intervenu.

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires qui s'appliquent en la matière ainsi que l'ensemble des formalités que vous devez accomplir :

1/ REMPLIR ET NOUS RETOURNER IMMEDIATEMENT LA FICHE DE RENSEIGNEMENTS PROPRIETAIRE CI-JOINTE.

L'article R 131-7 du Code précité indique en effet :

« LES PROPRIETAIRES AUXQUELS NOTIFICATION EST FAITE PAR L'EXPROPRIANT DU DEPOT DU DOSSIER EN MAIRIE SONT TENUS DE FOURNIR LES INDICATIONS RELATIVES A LEUR IDENTITE... »

Si vous êtes embarrassé pour répondre aux dernières questions, vous pouvez m'envoyer tout simplement, en communication, vos titres de propriété. Ils vous seront retournés sous 8 à 10 jours au plus tard.

L'envoi de ces renseignements ne vous engage en aucune manière et ne peut vous causer aucun préjudice. Bien au contraire, de l'exactitude des renseignements fournis maintenant, dépend le paiement rapide éventuel des indemnités qui pourront être fixées.

Toutes les réponses doivent être envoyées à l'adresse suivante :

MAIRIE DE NIMES
SERVICE FONCIER
152 AVENUE ROBERT BOMPARD
30033 NIMES CEDEX 9

2/ NOUS INDIQUER PAR ECRIT ET CE IMPERATIVEMENT AVANT LA CLOTURE DE L'ENQUETE si des fermiers, locataires ou autres personnes ont des droits sur votre bien, car les alinéas 2 et 3 de l'article L. 311 du Code de l'Expropriation enjoignent :

« LE PROPRIETAIRE ET L'USUFRUITIER SONT TENUS D'APPELER ET DE FAIRE CONNAITRE A L'EXPROPRIANT LES FERMIERS, LOCATAIRES, CEUX QUI ONT DES DROITS D'EMPHYTEOSE, D'HABITATION OU D'USAGE, ET CEUX QUI PEUVENT RECLAMER DES SERVITUDES.

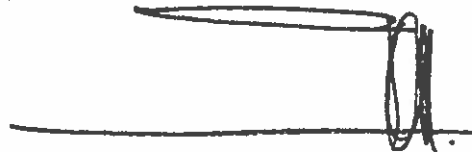
Annexe 13
p 3/3

LES AUTRES INTERESSES SERONT EN DEMEURE DE FAIRE VALOIR LEURS DROITS PAR PUBLICITE COLLECTIVE ET TENUS DE SE FAIRE CONNAITRE A L'EXPROPRIANT, A DEFAUT DE QUOI ILS SERONT DECHUS DE TOUS DROITS A INDEMNITE. »

Je me permets d'insister sur le fait que vos réponses doivent impérativement être écrites et je vous en remercie par avance.

Le Service Foncier reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire qui pourrait vous être utile.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération.



Jean-Paul FOURNIER
Sénateur du Gard
Maire de Nîmes

PROPRIETAIRE :
Monsieur Arnaud, Camille NEGRE
34 B rue Clérisseau
30000 NIMES

Mairie

Mairie de Nîmes
Monsieur le Maire



ANNEE	N°	DATE
2016	088	17/05/2016

Direction de l'Administration Générale

☎ 04 66 76 70 91
 brigitte.evesque@ville-nimes.fr
 N/Réf : TP/BEE

CERTIFICAT DE DEBUT D'AFFICHAGE

Le Maire de la Ville de NIMES, soussigné certifie avoir procédé à l'affichage à l'Hôtel de Ville(*) du (ou des) document(s) désigné(s) au tableau ci-dessous et pour la durée sollicitée par le demandeur :

<u>NATURE ET DATE</u>	<u>OBJET DU DOCUMENT</u>	<u>ORGANISME</u>
3 NOTIFICATIONS DE L'ARRETE PREFECTORAL n° 30-2016-04-04-001 du 4 avril 2016	<p>Ouverture d'une nouvelle enquête parcellaire</p> <p>Aménagement hydraulique des cadereaux d'Alès, de Camplanier et de la Combe des Oiseaux.</p> <p>Notifications adressées le 29 avril 2016, à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Brigitte Nicole NEGRE, 8, rue Rullman à Nîmes - M. Arnaud Camille NEGRE, 1 rue des Frères Mineurs à Nîmes - Mme Florence Dominique NEGRE 37 av. Germaine à Nice 	<p>MAIRIE DE NIMES</p> <p>SERVICE FONCIER</p>

DATE DE DEBUT D'AFFICHAGE : 11 mai 2016

(*) complément d'affichage dans les lieux suivants : Mairies annexes de Courbessac et de St Césaire, Centres Administratifs Municipaux Mas de Mingue, Pissevin et Valdegour, Antenne Municipale du Chemin Bas d'Avignon et Services Techniques

En foi de quoi, le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.



P/Le Maire de Nîmes,
 et par délégation,

Thierry PROCIDA
 Conseiller Général du Gard
 Maire Adjoint délégué à l'Administration Générale
 Président du Conseil de Quartier Garrigues Ouest
 Membre du Bureau de Nîmes Métropole

Date d'expédition : 26 mai 2016



ANNEE	N°	DATE
2016	092	02/06/2016

Direction de l'Administration Générale

☎ 04 66 76 70 91
brigitte.evesque@ville-nimes.fr
N/Réf : TP/BEE

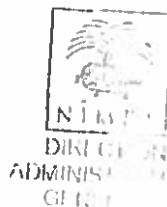
CERTIFICAT DE DEBUT D'AFFICHAGE

Le Maire de la Ville de NIMES, soussigné certifie avoir procédé à l'affichage à l'Hôtel de Ville(*) du (ou des) document(s) désigné(s) au tableau ci-dessous et pour la durée sollicitée par le demandeur :

<u>NATURE ET DATE</u>	<u>OBJET DU DOCUMENT</u>	<u>ORGANISME</u>
8 NOTIFICATIONS DE L'ARRETE PREFECTORAL n° 30-2016-04-04-001 du 4 avril 2016	Ouverture d'une nouvelle enquête parcellaire Aménagement hydraulique des cadereaux d'Alès, de Camplanier et de la Combe des Oiseaux. Notifications adressées à : - M. Thierry Edouard NEGRE, - Mme Claude Annie FERRIEUX, - Mme Laurence COUSQUER - Mme Magalie Claude COSTE - M. Denis Philippe COSTE - Mme Françoise Marie NEGRE - M. Guilhem Camille NEGRE - M. Arthur Yann NEGRE	MAIRIE DE NIMES SERVICE FONCIER
DATE DE DEBUT D'AFFICHAGE : 23 mai 2016		
(*) <u>complément d'affichage dans les lieux suivants</u> : Mairies annexes de Courbessac et de St Césaire, Centres Administratifs Municipaux Mas de Mingue, Pissevin et Valdegour, Antenne Municipale du Chemin Bas d'Avignon et Services Techniques		

En foi de quoi, le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

P/Le Maire de Nîmes,
et par délégation,



Thierry PROCIDA
Conseiller Général du Gard
Maire Adjoint délégué à l'Administration Générale
Président du Conseil de Quartier Garrigues Ouest
Membre du Bureau de Nîmes Métropole

Date d'expédition : 16 JUN 2016

**ENQUETE PARCELLAIRE
AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DES CADEREAUX
D'ALES, DE CAMPLANIER
ET DE LA COMBE DES OISEAUX
DU 25/05/16 AU 15/06/16**

**LES 8 PROPRIETAIRES SUIVANTS CONCERNES PAR CETTE
ENQUETE N'ONT PAS PU ETRE JOINTS
AFFICHAGE DES 8 NOTIFICATIONS**

M. Thierry Edouard NEGRE N° RAR 1A11654819078

MME Claude Annie FERRIEUX N° RAR 1A11654819085

MME Laurence COUSQUER N° RAR 1A11654819177

MME Magalie Claude COSTE N° RAR 1A11654819221

M. Denis Philippe COSTE N° RAR 1A11654819283

MME Françoise Marie NEGRE N° RAR 1A11654819313

M. Guilhem Camille NEGRE Pli recommandé International

M. Arthur Yann NEGRE N° RAR 1A11654819399

Annexe 16
P/2

Monsieur CAVUSCENS Jean-Claude
Commissaire Enquêteur
119 Impasse du Roc des Camps
30640 BEAUVOISIN

Beauvoisin le 24 Juin 2016

PROCES VERBAL de fin d'enquête

Objet : Arrêté Préfectoral N° 30-2016-04-04-001
Enquête parcellaire l'aménagement hydraulique
des cadereaux d'Alès , de Camplanier et de la Combe des Oiseaux
Ville de Nîmes

(A l'attention de Madame Bacciani Service Foncier)

Madame, Monsieur,

Au terme de l'enquête parcellaire qui m'a été confiée par arrêté préfectoral du 4 Avril 2016 et qui s'est déroulée du 25 Mai au 15 Juin 2016 , je vous prie de trouver ci joint le compte rendu des observations consignées sur le registre d'enquête déposée à la mairie de Nîmes (Services techniques) ainsi que mes observations sur le dossier d'enquête .

Vous voudrez bien me transmettre votre mémoire en réponse dans les meilleurs délais (si possible pour le 7 Juillet) afin de restituer mon rapport avant le 13 Juillet 2016

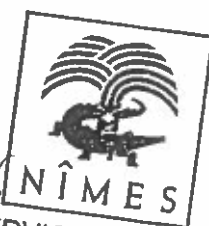
Dans l'attente , je vous prie d'agréer, Madame , Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Commissaire enquêteur

JC CAVUSCENS

PJ Annexe au PV

reçu le 25/06/16



NÎMES
SERVICE FONCIER

Déroulement de l'enquête

L'enquête s'est déroulée normalement . Au cours de mes 3 permanences , je n'ai reçu qu'une seule personne - Madame Nicole Solignac - concernée en sa qualité d'héritière , par les parcelles BX 217 et 218 : elle a souhaité rencontrer vos services pour envisager une cession à l'amiable prenant en compte la présence d'un mazet familial .

Observations du Commissaire Enquêteur

- 1- *Selon l'état parcellaire du 30/9/2015 joint au dossier , la parcelle BX 220 appartiendrait également à la succession Solignac : Quels sont les documents qui attestent cette propriété ?*
- 2- *Quelles démarches ont été entreprises par Madame Solignac ? Quels documents a-t-elle fourni à vos services durant l'enquête ?*

Durant toute la période d'enquête , Madame Bacciani (Service Foncier) a tenu à ma disposition un tableau de suivi mis à jour avec les échanges avec les propriétaires et/ou ayants droits concernés et a constitué un ensemble de sous dossiers pour chacun d'eux ce qui me permettra de valider la procédure .

Synthèse de mes observations

- 1- Il est indiqué dans l'état parcellaire du 30/9/2015 que Monsieur NEGRE Arnaud Camille est le gérant , mandataire , gestionnaire (de l'indivision ?) au regard des parcelles BX 617 , 219 , 250 , 615

Observations du Commissaire Enquêteur

Cette fonction a-t-elle un fondement juridique ? Quelle sont les sources et/ou documents attestant cette fonction (qui aurait pu éviter l'envoi des notifications à tous les ayants droits) ?

- 2 L'enveloppe de emprise technique à acquérir a été limitée au maximum au périmètre de la DUP ce qui exclut des portions BX 617 , BX 250 et BX 217 incluses dans le projet technique

Observations du Commissaire Enquêteur

Est-il envisagé de modifier le projet technique ou de négocier l'acquisition à l'amiable de ces délaissés ?

Fait à BEAUVOISIN le 24/6/16

JC CAVUSGENS





Annexe 17
P1/8

DIRECTION DE L'URBANISME
Service FONCIER
☎ : 04.66.70. 75 28
☎ : 04.66.70. 75 72
Réf : TYG/SB/ES/D2016-56443

Nîmes, le 1^{er} juillet 2016

Destinataire : M. CAVUSCENS - COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Nombre de pièces	OBJET PROCES VERBAL DE FIN D'ENQUETE PARCELLAIRE CADEREAUX ALES CAMPLANIER COMBE DES OISEAUX								
	<p>Monsieur le Commissaire Enquêteur,</p> <p>Dans le cadre de l'enquête parcellaire visée en objet, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses du Service Foncier à votre courrier du 24/06/16, mentionnées en bleu dans votre texte initial.</p> <p>Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes sincères salutations.</p> <p style="text-align: right;">Christian BARBAN Directeur de l'Urbanisme</p> 								
Dossier suivi par M. Tuffery									
DIFFUSION									
<table><tr><td><input checked="" type="checkbox"/> <u>Transmis</u></td><td><input type="checkbox"/> Pour attribution</td></tr><tr><td><input type="checkbox"/> Communiqué (pièces à retourner)</td><td><input type="checkbox"/> Pour avis</td></tr><tr><td><input type="checkbox"/> En retour</td><td><input type="checkbox"/> Pour information</td></tr><tr><td></td><td><input type="checkbox"/> Pour éléments de réponse</td></tr></table>		<input checked="" type="checkbox"/> <u>Transmis</u>	<input type="checkbox"/> Pour attribution	<input type="checkbox"/> Communiqué (pièces à retourner)	<input type="checkbox"/> Pour avis	<input type="checkbox"/> En retour	<input type="checkbox"/> Pour information		<input type="checkbox"/> Pour éléments de réponse
<input checked="" type="checkbox"/> <u>Transmis</u>	<input type="checkbox"/> Pour attribution								
<input type="checkbox"/> Communiqué (pièces à retourner)	<input type="checkbox"/> Pour avis								
<input type="checkbox"/> En retour	<input type="checkbox"/> Pour information								
	<input type="checkbox"/> Pour éléments de réponse								

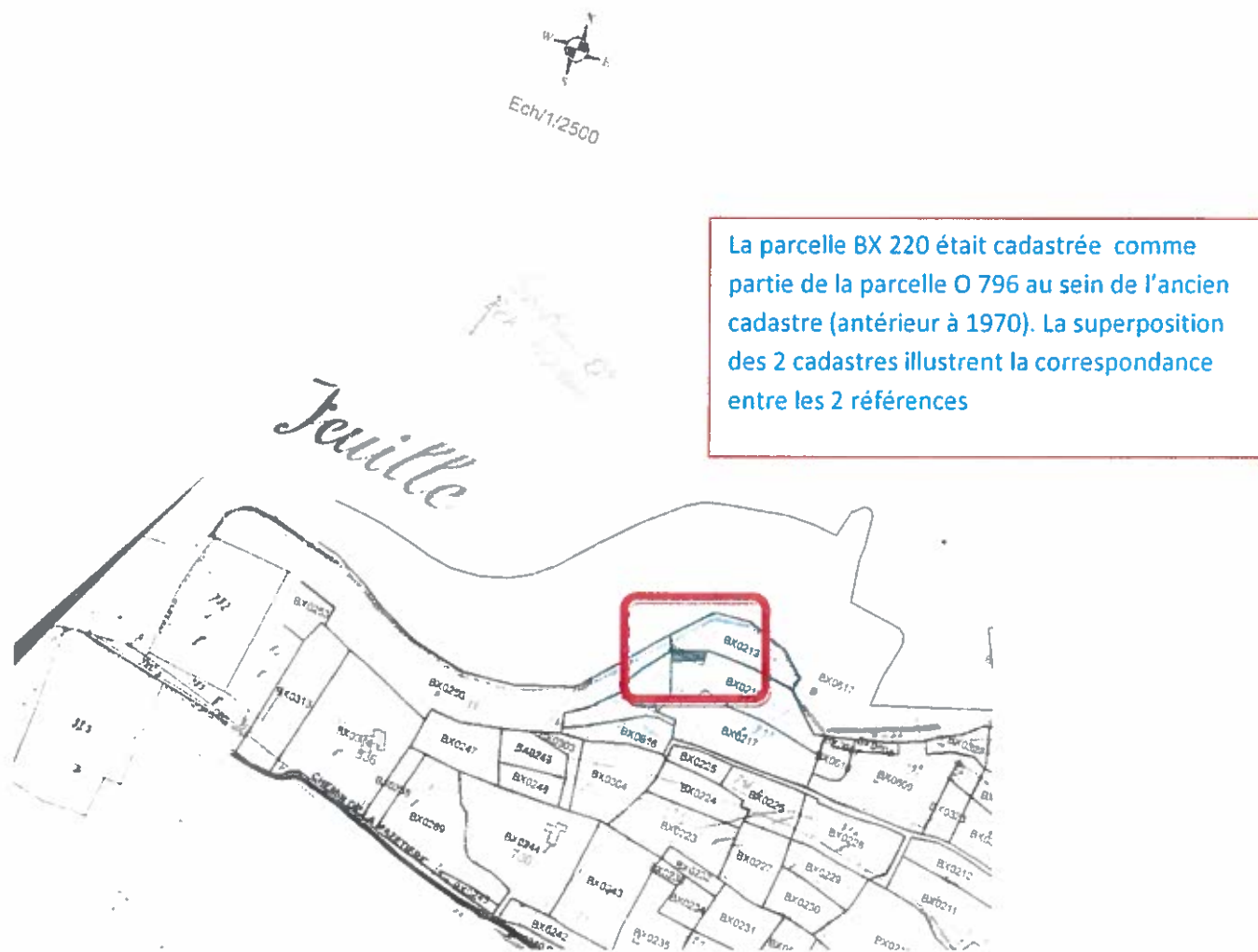
Déroulement de l'enquête

L'enquête s'est déroulée normalement. Au cours de mes 3 permanences, je n'ai reçu qu'une seule personne - Madame Nicole Solignac - concernée en sa qualité d'héritière, par les parcelles BX 217 et 218 : elle a souhaité rencontrer vos services pour envisager une cession à l'amiable prenant en compte la présence d'un mazet familial.

Observations du Commissaire Enquêteur

- 1- Selon l'état parcellaire du 30/9/2015 joint au dossier, la parcelle BX 220 appartiendrait également à la succession Solignac : Quels sont les documents qui attestent cette propriété ?

Les éléments ci-après notés en bleus sont des éléments de réponse formulés par le service foncier de la Ville de NIMES



La formule
par 427-6
19-47-48-49-50
Imp.

Formalité de publicité

67^e

212123 M...

Tour	
Nature	

du 28 NOV 1966

Vol 6933 n° 14

Dep	Vol 682
	n° 474

DU 27 SEPTEMBRE 1966

ADRESSEMENT DE PROPRIÉTÉ
Après le décès de Monsieur SOLIGNAC

Et qu'il dépend de la communauté légale de biens
ayant existé entre Monsieur et Madame SOLIGNAC/MOULIN,
les immeubles ci-après désignés.

DESIGNATION

I/ Une maison à usage d'habitation et terrain
attenant sise à Nîmes, 4 rue Commandant Charcot,
reprise au cadastre section E.M. n° 58p et 508, pour
huit ares deux centiares et 509p pour soixante dix sep

II/ Une parcelle de terre en nature de bois et
olivette, sise à Nîmes, lieu dit "Le Pation" sur
laquelle se trouve édifiée une petite construction sans
eau, ni gaz, ni électricité, reprise au cadastre section
n° 796 pour vingt ares quatre vingt dix centiares
n° 797p pour quarante et un ares trente centiares
n° 798p pour un are

Or la parcelle O796 est bien portée
au compte des consorts SOLIGNAC
selon l'acte de succession de 1966.
Depuis, aucun transfert de propriété
n'a impacté cette parcelle.

Ainsi, d'après l'analyse graphique et des demandes de fiches d'immeubles effectuées auprès du
service de la publicité foncière, la parcelle BX220 a été portée à tort au compte de M. LONGUET lors
de la rénovation du cadastre de 1970. Les recherches présentées seront transmises au service du
cadastre pour modification de la matrice cadastrale

2- Quelles démarches ont été entreprises par Madame Solignac ? Quels documents a-t-elle fourni à vos services durant l'enquête ?

Durant toute la période d'enquête, Madame Bacciani (Service Foncier) a tenu à ma disposition un tableau de suivi mis à jour avec les échanges avec les propriétaires et/ou ayants droits concernés et a constitué un ensemble de sous dossiers pour chacun d'eux ce qui me permettra de valider la procédure.

Mme SOLIGNAC nous a transmis une attestation immobilière en date du 25 Février 2016, justifiant du titre de propriété des parcelles objet de la présente enquête parcellaire (Parcelles BX217 et BX218) et régularisant la succession de M. SOLIGNAC Georges.

100025904	N° de repertoire 313
Volume 2016P	N° 2747
Publié par Tele@ctes et enregistré le 16/03/2016	
Au service de la publicité foncière de NIMES 1ER	
Notes	
Droits	125 00 €
Taxe 879 CGI	19 00 €
TOTAL :	144,00 €
Service de la publicité foncière :	ANDRES MICHEL

RC/MRV
100025904

ATTESTATION IMMOBILIERE
Après décès de Monsieur Georges SOULIGNAC

**L'AN DEUX MILLE SEIZE,
LE VINGT CINQ FÉVRIER
A NIMES (Gard), 6 Rue Auguste, au siège de l'Office Notarial, ci-après
nommé,**

**Maitre Renée CASTILLON, Notaire Associé de la Société Civile
Professionnelle «François GOUJON, Jean-Luc CHEVALIER, Christian CHALVET
et Renée CASTILLON», titulaire d'un Office Notarial à NIMES, 6, rue Auguste ,**

**A reçu le présent acte contenant ATTESTATION IMMOBILIERE à la
requête de la ou des personnes ci-après identifiées.**

**- Madame Nicole DUMAS, veuve de Monsieur Georges Michel Emile
SOLIGNAC, présente à l'acte.**

- Monsieur Laurent SOLIGNAC présent à l'acte

- Monsieur Pascal SOLIGNAC present à l'acte

Annexe 18
P.6/8

Un courrier de proposition a alors été formulé par la ville de NIMES en date du 23/06/2016, courrier en attente de réponse à ce jour.

V I L L E D E N I M E S



DIRECTION DE L'URBANISME
Service Foncier
Tél. : 04 66 70 75 84
Fax : 04 66 70 75 72
Ref : TYC/ES/2016 91610

Le 23 JUIN 2016

Suivi par : G. TUFFERY
g.tuffery@ville-nimes.fr

Objet : Programme CADREAU - Bassin de MEJEAN - Proposition acquisition parcelles BX217 - BX218 - BX220

Madame, Monsieur,

Suite à votre courrier en date du 6 juin 2016 et après nos différentes remontrances, j'ai le plaisir de vous transmettre la présente proposition dans le cadre de l'acquisition de vos parcelles cadastrées Bx 217, Bx218 et Bx220.

A ce titre, la parcelle Bx 220 n'est toujours pas régularisée et n'est pas portée à votre profit au sein de la matrice cadastrale. Cependant, et suite à nos recherches, nous considérons que la parcelle Bx 220 présente les caractéristiques suffisantes pour être considérée comme votre propriété et fait donc l'objet de la présente proposition.

D'un point de vue financier, vous avez sollicité de notre part une réévaluation de notre proposition de 2011. Compte tenu de l'évolution du marché foncier et de la valeur vénale des parcelles en zone N (Nouvelle), les éléments de prix de 2011 selon une valeur de 36/m² constitue une valeur plus intéressante que les estimations actuelles. De plus, le montant présent sur votre site a déjà été pris en compte dans les calculs d'estimations réalisés par les services des domaines et ne peut donc pas ouvrir à une rémunération supplémentaire.

Ainsi, les éléments d'indemnité à votre profit sont les suivants :

INDEMNITE PRINCIPALE ACQUISITION 36 LE M2
ACQUISITION BX217 SOIT 2860 M2 X 36 € = 2580 €
ACQUISITION BX218 SOIT 2595 M2 X 36€ = 7735 €
ACQUISITION BX220 SOIT 153 M2 X 36 = 459 €
Ainsi, l'indemnité BX217, BX218, BX220 SOIT 5708 M2 X 36 € = 17124 €

Synthèse de mes observations

- 1- Il est indiqué dans l'état parcellaire du 30/9/2015 que Monsieur NEGRE Arnaud Camille est le gérant, mandataire, gestionnaire (de l'indivision ?) au regard des parcelles BX 617, 219, 250, 615.

Observations du Commissaire Enquêteur

Cette fonction a-t-elle un fondement juridique ? Quelle sont les sources et/ou documents attestant cette fonction (qui aurait pu éviter l'envoi des notifications à tous les ayants droits) ?

Le statut de gérant/ mandataire, gestionnaire, porté au compte de M. Arnaud NEGRE, pour « *les copropriétaires des parcelles BX92 et diverses* » est bien présenté sur la matrice cadastrale (voir extrait ci-après) qui a été mise à jour en Septembre 2015 (données de l'année civile 2014). Cet élément de la base de données la DGFIP est bien opposable au tiers et nous aurait ainsi permis de communiquer seulement avec M. Arnaud NEGRE.

Cependant, afin de limiter les contentieux et de réaliser une communication équivalente à la 1ere enquête publique de 2014, il a été décidé de transmettre les courriers de notifications à l'ensemble des ayants droits des « *COPROPRIETAIRES DES PARCELLES BX92 ET DIVERSES* ».

Commune de NIMES

☘ Fiche de synthèse issue de la matrice cadastrale

Parcelle : BX0219

Adresse : LE PATHION

Compte propriétaire : +13373

Surface cadastre : 1880 m²

INFO-PLU

Propriétaire : LES COPROPRIETAIRES DES PARCELLES BX92 ET DIVERSES

Adresse : PUECH MEJEAN 30900 NIMES

Nature juridique de la propriété : PROPRIETAIRE

Propriétaire : NEGRE/ARNAUD CAMILLE MAX

Adresse : 0034BRUE CLERISSEAU 30000 NIMES

Nature juridique de la propriété : GERANT, MANDATAIRE, GESTIONNAIRE

Commune de NIMES

☘ Fiche de synthèse issue de la matrice cadastrale

Parcelle : BX0250

Adresse : LE PATHION

Compte propriétaire : +13373

Surface cadastre : 9035 m²

INFO-PLU

Propriétaire : LES COPROPRIETAIRES DES PARCELLES BX92 ET DIVERSES

Adresse : PUECH MEJEAN 30900 NIMES

Nature juridique de la propriété : PROPRIETAIRE

Propriétaire : NEGRE/ARNAUD CAMILLE MAX

Adresse : 0034BRUE CLERISSEAU 30000 NIMES

Nature juridique de la propriété : GERANT, MANDATAIRE, GESTIONNAIRE

Pas de locaux pour cette parcelle:

Commune de NIMES

☐☐☐ Fiche de synthèse issue de la matrice cadastrale

Parcelle : BX0617

Adresse : PUECH MEJEAN

Compte propriétaire : +13373

Surface cadastre : 31595 m²

INFO-PLU

Propriétaire : LES COPROPRIETAIRES DES PARCELLES BX92 ET DIVERSES

Adresse : PUECH MEJEAN 30900 NIMES

Nature juridique de la propriété : PROPRIETAIRE

Propriétaire : NEGRE/ARNAUD CAMILLE MAX

Adresse : 0034BRUE CLERISSEAU 30000 NIMES

Nature juridique de la propriété : GERANT, MANDATAIRE, GESTIONNAIRE

Pas de locaux pour cette parcelle:

Commune de NIMES

☐☐☐ Fiche de synthèse issue de la matrice cadastrale

Parcelle : BX0615

Adresse : LE PATHION

Compte propriétaire : +13373

Surface cadastre : 1483 m²

INFO-PLU

Propriétaire : LES COPROPRIETAIRES DES PARCELLES BX92 ET DIVERSES

Adresse : PUECH MEJEAN 30900 NIMES

Nature juridique de la propriété : PROPRIETAIRE

Propriétaire : NEGRE/ARNAUD CAMILLE MAX

Adresse : 0034BRUE CLERISSEAU 30000 NIMES

Nature juridique de la propriété : GERANT, MANDATAIRE, GESTIONNAIRE

Pas de locaux pour cette parcelle:

- 2 L'enveloppe de l'emprise technique à acquérir a été limitée au maximum au périmètre de la DUP ce qui exclut des portions BX 617, BX 250 et BX 217 incluses dans le projet technique.

Observations du Commissaire Enquêteur

Est-il envisagé de modifier le projet technique ou de négocier l'acquisition à l'amiable de ces délaissés ?

- Le périmètre de la DUP (arrêté n°2010-124-3 du 4 mai 2010 portant DIG et DUP) ne contient pas l'intégralité des parcelles BX617, BX250 et BX217, et ce, afin de limiter au maximum l'emprise du bassin. Ainsi, les délaissés de ces parcelles ne sont pas nécessaires pour la réalisation technique de l'ouvrage. La réquisition d'emprise totale sera donc étudiée, et ordonnée le cas échéant, par le juge de l'expropriation dans le cadre de la procédure d'expropriation.